

COMMUNE DE SOLAURE EN DIOIS

**PROCÈS VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2025**

Le trente juillet deux mille vingt-cinq à 20 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 17 juillet 2025, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle polyvalente), sous la présidence de Maurice MOLLARD.

Ordre du jour :

- SDED - Renforcement du réseau "La Gare"
- Tarif Redevance Agence de l'eau "Consommation eau potable"

Monsieur le Maire accueille les membres participants et fait état des membres absents et des pouvoirs.

Jean Michel ROUX est nommé Secrétaire de séance en application de l'article « L.2121-15 » du Code Général des Collectivités Territoriales et procède à l'appel nominal des élus.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

Présents : 13

Maurice MOLLARD, Marie France ALLEMAND, Yves BONNET, Jean Michel ROUX, Alain BONNARD, Maryse GROSDIDIER, Florence DESTRAIT, David CHANAS, Olivier REY, Régis LIOTARD, Jean Claude LAGIER, Jean Pierre FRAUD, Sandy DELORT

Représentés : 0

Absents : 0

Absents et Excusés : 2

Jacqueline CARRER, Marie Christine MONNOT

Secrétaire de séance : Jean Michel ROUX

NOMBRE DE VOTANTS : 13

➤ **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 14/05/2025**

Nombre de voix : 13

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés

➤ **Sujets soumis à délibération / Débats et votes :**

N°DE_2025_024

SDED - Renforcement du réseau "La Gare"

Objet : Territoire d'Energie Drôme

Renforcement du réseau (100% SDED)

Approbation du projet

Monsieur le Maire expose que Territoire d'Energie Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

Opération : Electrification – Renforcement du réseau BT à partir du poste LA GARE

DÉPENSES		RECETTES	
Dépenses prévisionnelles HT :	108 549.32 €	Financements mobilisés par le Territoire d'Energie Drôme	108 549.32 €
<i>Dont frais de gestion :</i>	<i>5 169.02 €</i>	Participation communale	Néant

COMMUNE DE SOLAURE EN DIOIS

**PROCÈS VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2025**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- d'**APPROUVER** le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le Territoire d'Energie Drôme et ENEDIS.
- d'**APPROUVER** le plan de financement ci-dessus détaillé.
- de **DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

La délibération N°DE_2025_024 est adoptée

Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0

N°DE_2025_025

Tarif Redevance Agence de l'eau "Consommation eau potable"

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les dispositions relatives à la compétence en matière de distribution d'eau potable,

Vu le Code de l'Environnement et les dispositions relatives aux redevances pour pollution de l'eau et pour modernisation des réseaux de collecte, perçues au profit des Agences de l'eau,

Vu la notification de l'Agence de l'eau relative au tarif applicable à la redevance « Consommation eau potable »,

Considérant la nécessité d'intégrer dans la facture d'eau des usagers la redevance fixée par l'Agence de l'eau,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de :

- **PRENDRE ACTE** que, conformément à la notification de l'Agence de l'eau, le tarif de la redevance « Consommation eau potable » est fixé à 0,43 € par mètre cube (m³) d'eau potable facturé à compter du 01/01/2025 ;
- **PRÉCISER** que ce tarif sera intégré dans la facturation adressée aux usagers du service public de distribution d'eau potable.

La délibération N°DE_2025_025 est adoptée

Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0

➤ **Questions diverses**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil des points suivants :

- **Élections municipales 2026** : Une réforme de l'organisation du scrutin entrera en vigueur lors du prochain renouvellement. Le scrutin se fera désormais au scrutin de liste, et non plus au scrutin majoritaire plurinominal. Les listes devront respecter l'alternance stricte femme/homme afin d'assurer la parité au sein des conseils municipaux.
- **DETR – DECI** : la commune est en attente de la décision concernant l'attribution de la subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour le projet relatif à la Défense Extérieure Contre l'Incendie.
- **Maison d'Assistants Maternelles (MAM)** : point sur l'avancée des travaux actuellement en cours.
- **Columbarium** : des devis sont en cours pour l'achat d'un columbarium de 6 cases.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

COMMUNE DE SOLAURE EN DIOIS

**PROCÈS VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUILLET 2025**

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

Présents : 13

Maurice MOLLARD, Marie France ALLEMAND, Yves BONNET, Jean Michel ROUX, Alain BONNARD, Maryse GROSDIDIER, Florence DESTRAIT, David CHANAS, Olivier REY, Régis LIOTARD, Jean Claude LAGIER, Jean Pierre FRAUD, Sandy DELORT

Représentés : 0

Absents : 0

Absents et Excusés : 2

Jacqueline CARRER, Marie Christine MONNOT

Secrétaire de séance : Jean Michel ROUX

NOMBRE DE VOTANTS : 13

N° délibérations	Objet de la Délibération
DE_2025_024	SDED - Renforcement du réseau "La Gare" Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0
DE_2025_025	Tarif Redevance Agence de l'eau "Consommation eau potable" Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0

Maurice MOLLARD
Président de séance



Jean Michel ROUX
Secrétaire de séance

